

## Ordre de paiement

Ce formulaire est à remplir, signer et adresser à la CP FSA **dans le plus bref délai**. Sans réponse de votre part dans les six mois, votre prestation de sortie sera versée, sans sommation, à la fondation institution supplétive LPP (= avoirs oubliés).

Nom de l'Employeur/de l'Indépendant \_\_\_\_\_

Données concernant la personne sortante

Contrat n° \_\_\_\_\_

Dissolution du rapport de travail au			
Nom			
Prénom			
Adresse			
NPA et Localité			
Téléphone (pendant les heures de bureau)			
Date de naissance	No AVS		

### 1. Versement à l'institution de prévoyance du nouvel employeur (prière de joindre un bulletin de versement)

Nouvel employeur (Nom, adresse)	
Nouvelle institution de prévoyance (Nom, adresse)	
Adresse de paiement (Banque/Poste et N° IBAN)	

### 2. Versement à une fondation de libre passage (prière de joindre un bulletin de versement)

Fondation de libre passage (Nom, adresse)	
Adresse de paiement (Banque/Poste et N° IBAN)	

Lieu et date

Signature

À renvoyer à: CP Fédération Suisse des Avocats  
Marktgasse 50  
Case postale  
3001 Berne

Personne sortante

Pour un paiement en espèces veuillez s.v.pl. remplir le verso.

### 3. Paiement en espèces\*

Un paiement en espèces est possible que pour un des raisons consécutives :

- La personne sortante quitte définitivement la Suisse** (joindre l'attestation de départ du contrôle des habitants)
- et s'est établi dans le pays UE/AELE suivant: \_\_\_\_\_  
La part surobligatoire de la prestation de libre passage peut être versée directement. Le formulaire pour le paiement en espèces pour la part obligatoire peut être demandé auprès de l'organe de liaison Fonds de Garantie LPP ([www.verbindungsstelle.ch](http://www.verbindungsstelle.ch)).
- et ne s'est établi pas dans le pays non UE/AELE, mais s'est établi à (indiquer le pays): \_\_\_\_\_  
La prestation de libre passage entière peut être versée en espèces.
- La personne sortante commence comme indépendant dans l'activité à titre principale** (joindre l'attestation de l'AVS) et ne fait plus partie de la prévoyance professionnelle obligatoire. C'est à la CP FSA de déterminer, si l'activité est à titre principale ou à titre accessoire. Ce la raison pour laquelle, nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes :
- Quelle est votre revenue prévisionnel comme indépendant? \_\_\_\_\_
  - Quelle est votre travail à effectuer prévisionnel comme indépendant? \_\_\_\_\_
  - Est-ce que vous avez encore une autre activité lucrative? \_\_\_\_\_
  - Si oui, dans quel volume (CHF / %)? \_\_\_\_\_
- La personne sortante a droit à une prestation de sortie qui est inférieur au montant annuel des cotisations de l'assuré(e)** (selon certificat de prévoyance).

#### Adresse de paiement pour le paiement en espèces (joindre un bulletin de versement, si possible)

Adresse de paiement (Banque/Poste et N° IBAN)	
---	--

\* **Important:** Dans tous les cas de paiement en espèces il faut joindre un certificat individuel d'état civil (à demander auprès de la commune d'origine) ou une attestation actuelle d'office de votre état civil). Pour les personnes marié(e)s/lié(e) par un partenariat enregistré il faut légalisée la signature du conjoint/partenaire enregistré sur ce formulaire. Le paiement en espèce n'est pas possible, si vous avez effectué des rachats dans les trois dernières années, aussi auprès des fondations de prévoyance précédentes (Art. 79b LPP).

Lieu et date	Signature
--------------	-----------

\_\_\_\_\_

Personne sortante

Lieu et date	Signature
--------------	-----------

\_\_\_\_\_

Conjoint / Partenaire enregistré

Lieu et date	Signature
--------------	-----------

\_\_\_\_\_

Authentification notariale

À envoyer à: CP Fédération Suisse des Avocats  
Marktgasse 50  
Case postale  
3001 Berne